

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mardi 25 juillet 2023

Le Fonds Vert en Guyane : un engagement fort pour accélérer la transition écologique

Annoncé par la Première Ministre Élisabeth Borne le 27 août dernier, le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé « Fonds Vert », vise à soutenir les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer la transition écologique.

Il est construit autour de trois axes : la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la qualité du cadre de vie et offre également un accompagnement des collectivités dans l'ingénierie de projets.

Ce fonds représente une opportunité sans précédent pour répondre aux défis de la Guyane face au changement climatique : objectif d'autonomie énergétique, résistance face aux risques naturels (glissements et inondations), recul du trait de côte, protection d'une biodiversité exceptionnelle, etc.

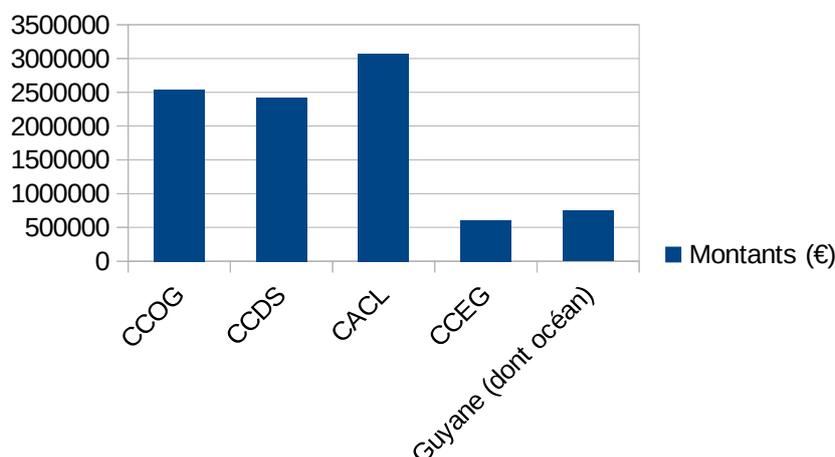
Avec les élus de la région, les services de l'État en Guyane ont pu allouer l'intégralité des 9,4 M€ affectés à la Guyane pour les projets issus du territoire.

Le 18 juillet 2023, à l'issue du dernier comité de sélection, ce sont au total 40 projets qui ont reçu une subvention Fonds Vert en Guyane, pour un montant de 9,4 M€, sur 60 projets déposés et environ 19M€ de demande.

Avec un taux de financement moyen par le Fonds Vert de 59 %, l'effet de levier est important et vient garantir une rapidité d'exécution pour ces 40 projets.

Très rapidement, les maires et les présidents de collectivités conscients des défis écologiques de leurs territoires, ont su se saisir du Fonds Vert. Ils sont les principaux bénéficiaires du fonds (près de 70 % de l'enveloppe). Les autres bénéficiaires sont les associations environnementales et les établissements publics.

Les projets concernent toutes les zones terrestres et maritimes du territoire.



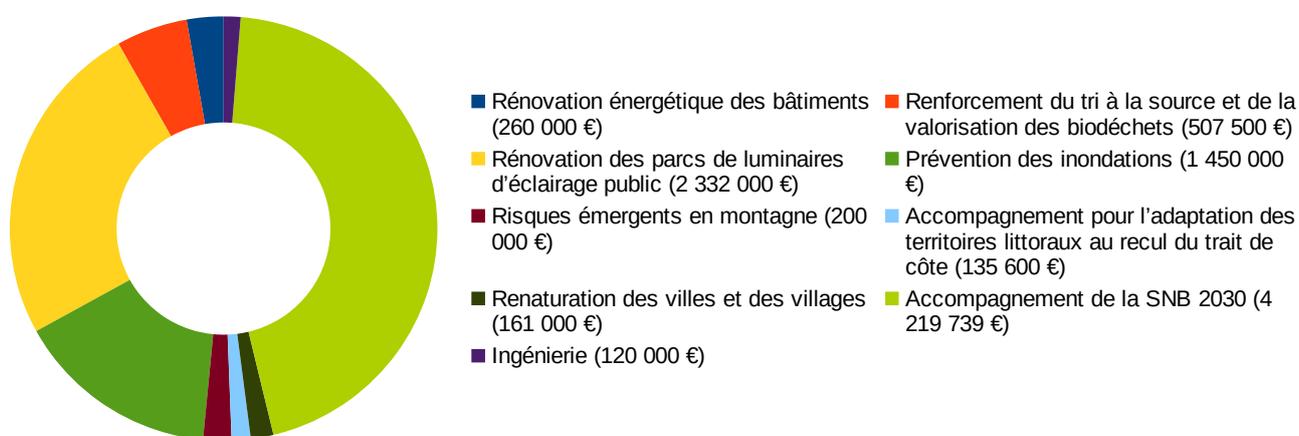
Graphique représentant les montants de subventions Fonds Vert en Guyane

Deux priorités pour le territoire : la qualité de l'eau et de l'assainissement et la protection de la biodiversité

La particularité du Fonds Vert repose sur l'importance de l'enveloppe financière allouée aux projets relatifs à la protection de la biodiversité. Sur les 14 mesures du Fonds Vert, près de la moitié de l'enveloppe était réservée à la mesure biodiversité (4,22 M€).

On retrouve des projets emblématiques sur le territoire, comme le financement du projet d'écloserie naturelle tortues luth par l'association Kwata, ou PALICA III, un projet porté par le WWF et le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de Guyane pour lutter contre les pressions subies par les espèces emblématiques du patrimoine naturel marin de la Guyane.

Conformément aux besoins du territoire, un ajustement exceptionnel a été permis pour intégrer les projets liés à l'assainissement dans les outre-mer. Trois projets ont à ce titre fait l'objet d'une subvention Fonds Vert : la sécurisation de la station d'assainissement d'Awala, une étude de l'office de l'eau sur la qualité des cours d'eau urbains et des études pour améliorer le traitement des matières d'assainissement non collectif sur la STEP Leblond à Cayenne.



Graphique sur les montants fonds vert alloués par mesure

Deux autres mesures ont fait l'objet d'un fort attrait pour le territoire, la rénovation des parcs de luminaire d'éclairage public, qui correspond à près de 25 % de l'enveloppe financière du Fonds Vert et la prévention des inondations, pour près de 15 % des subventions Fonds Vert.

La Première ministre a déjà annoncé la reconduction du Fonds Vert en 2024.

Pour le préfet Thierry QUEFFELEC : « Je me réjouis de la qualité des dossiers sélectionnés et de l'engouement marqué par les collectivités. Ce fonds vient soutenir le territoire dans sa transition écologique. La mobilisation de tous les acteurs du territoire autour du Fonds Vert est de très bon augure pour une utilisation maximale de cet outil dans les années à venir et faire de la Guyane, une terre française de la transition écologique en Amazonie. »

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr